

Félicitations aux heureux parents de :

MIGNOT Yoris, Cédric, Mickaël né le 30 Septembre 2010

SORLEA Loucas, Gabriel né le 5 Octobre 2010

LAURENT Kylian, Julien, Franck, Benoit né le 8 Octobre 2010

SOLLIER Yannick, Pascal, Claude né le 12 Octobre 2010

GUERDER Léo, Thomas né le 10 Novembre 2010

BEAUVILLAIN Flavy, Victoria, Elisa née le 9 Décembre 2010

BOUGIO Mavie, Izaora, Aléone le 3 Mars 2011

Meilleurs vœux de bonheur à :

BOLLONE Aurélie et TRUC Julien qui se sont mariés le 23 Novembre 2010

SAILLY Hélène et MOURADI Karim qui se sont mariés le 18 Décembre 2010

JULLIEN Elisabeth et BEAUVILLAIN Richard qui se sont mariés le 16 Février 2011

Sincères condoléances aux familles de :

Georgette, Sylvie, Philomène DUSSART veuve BONNEL le 12 Octobre 2010

Paulette, Léonie AIMIN veuve GRAVAGNE le 1er Novembre 2010

Renaud ELZIERE le 19 Novembre 2010

Anna, Vita PONZIO épouse DONO le 21 Novembre 2010

Andrée, Isabelle, Juliette LOMBARD épouse IVALDI le 1er Février 2011

Olivier, Alphonse CAULIER le 22 Février 2011

Bulletin Municipal

Montfort Sur Argens

Le mot du Maire

Avril 2011

Le 11 mars, s'est tenue une réunion publique d'information générale, la deuxième du genre après trois ans de mandat. A cette occasion les adjoints ont développé, devant une centaine de personnes, les sujets objets de leur délégation.

Ainsi Aurélie AGNEL est intervenue sur l'Economie, avec la future zone d'activité, la zone bleue et le marché du jeudi. Ensuite concernant la Communication, elle a annoncé la volonté de créer un site internet dédié aux administrés et est revenue sur notre bulletin municipal et le calendrier des manifestations. Enfin au sujet du Tourisme, la quatrième adjointe a précisé nos relations avec l'Office du Tourisme de la Provence Verte.

Ces différentes actions visent à dynamiser notre commune.

Frédérique ROUSTANG a rappelé les diverses interventions communales en lien avec l'équipe enseignante, notre prise en charge du transport pour les collégiens et lycéens et surtout elle a annoncé le lancement de la deuxième phase du groupe scolaire, le dossier prioritaire de notre mandat. La troisième adjointe a ensuite salué les actions des associations Montfortaises, les remerciant de leur contribution à conforter la cohésion sociale de notre village. Enfin elle a souligné les actions périscolaires et en direction des adolescents.

Tout ceci constitue nos investissements matériels et humains pour l'avenir de notre village.

Laurent MOUTON est alors revenu, en matière de Travaux, sur les multiples réalisations terminées ou en cours, en rappelant leurs coûts. Le deuxième adjoint a ainsi listé la station d'épuration, pour 1.3 millions d'euros, la construction des services techniques pour 230 000 €, les améliorations de voirie pour presque 50 000 €, la restauration de deux fontaines et enfin les divers travaux réalisés par un agent en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.

Montfort entretient son patrimoine et se dote d'équipements modernes et performants.

Eric MARCONNET est intervenu sur l'Urbanisme rappelant le rôle de notre Plan Local d'Urbanisme qui tend au développement harmonieux de notre village, malgré la croissance démographique forte, tout ceci dans l'intérêt général. Concernant l'Aménagement et les réflexions sur le cœur de village, le premier adjoint a alors synthétisé les propositions des intervenants extérieurs et les choix municipaux.

Montfort évolue tout en préservant ses caractères de village rural.

Pour ma part, j'ai présenté le contexte financier défavorable, les solutions envisagées et les efforts consentis. Je suis revenu sur le Schéma directeur d'alimentation en Eau Potable et son programme de travaux estimé à 1.2 millions d'euros sur 15 ans ainsi que sur les différentes actions en matière de sécurité.

Auparavant, je m'étais appliqué à apporter des précisions notamment sur le phasage de construction du groupe scolaire en démontant, avec des éléments irréfutables, les contre vérités contenues dans les blogs de deux élus de l'opposition. De même j'ai démenti les accusations sans fondements et les injures à notre encontre, prononcées dans un autre blog, anonyme, aujourd'hui fermé.

Pour conclure, votre municipalité est résolument concentrée sur l'action pour notre avenir et je rappellerai aux esprits chagrins, cette citation de Marcel Proust :

« Agir est autre chose que parler, même avec éloquence,
et que penser, même avec ingéniosité. »

Éric AUDIBERT

La Télévision Numérique Terrestre

La transition vers la télévision numérique sera définitive dans le Var le 24 mai ou le 5 juillet.

La télévision analogique ne fonctionnera plus après ces dates.

Lors du passage à la TNT, tous les émetteurs seront éteints simultanément pour libérer des fréquences et donner accès aux offres exclusivement numériques.

La TNT offrira alors une meilleure image et une meilleure qualité de son sur 19 chaînes gratuites.

La TNT peut être obtenue à Montfort pratiquement partout grâce aux émetteurs suivants :

- Le principal, **LA LOUBE**, Brignoles
- Le **PIC DE L'OURS**, Saint Raphaël
- **NÔTRE DAME DES ANGES**, Saint Raphaël

soit :

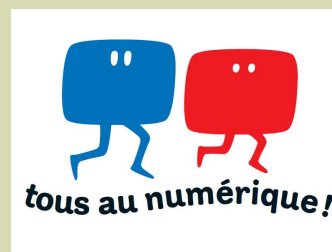
- avec des **antennes râteaux classiques** pour des téléviseurs récents à écrans plats équipés de récepteurs intégrés,
- soit avec un **adaptateur pour les anciens postes de télévision** pour un coût d'environ 20 Euros,
- Enfin, pour les foyers équipés de **paraboles**, il faudra prévoir l'achat d'un démodulateur TNT/SAT d'environ 150 à 180 Euros voire 300 Euros pour de la Haute Définition.

Certaines habitations situées dans des zones en creux, susceptibles de ne pas avoir de réception, doivent prévoir une parabole et un démodulateur.

Les usagers équipés de boîtiers numériques ADSL doivent prévoir une prise téléphonique proche de leur téléviseur.

Pour plus de renseignements, vous trouverez ci-dessous des coordonnées d'installateurs pouvant vous orienter pour le passage au numérique :

- RUIZ Alain 04.94.04.54.04 **Carcès**
- DURANDO Ménager 04.94.69.47.58. **Brignoles**
- Brignoles Antenne service 04.94.78.97.43



Ou tout simplement sur **www.tousaunumerique.fr** ou bien encore par téléphone au **0 970 818 818** numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h 00 à 21 h 00.

Saint Blaise

Le samedi 5 février, les enfants et les parents se sont retrouvés dans les jardins de la mairie autour du caramantran. Le top départ du défilé a été donné par la fanfare conduite par Jean Louis Todesco et ses amis, suivi par les échassiers du cirque Aquéou Canailles. Tout ce petit monde a déambulé dans les rues du village sous les confettis, au grand bonheur des habitants. Une halte a eu lieu devant la maison de retraite pendant laquelle la fanfare a apporté une dose de bonne humeur aux résidents.

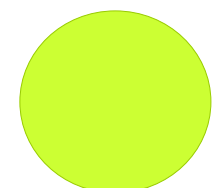
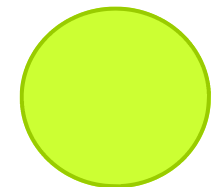
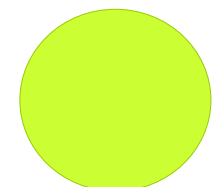
Puis, les petits et grands ont pu déguster dans les jardins de la mairie les gâteaux confectionnés par les parents et ensuite perpétuer la tradition de brûler le caramantran.

La journée s'est terminée en soirée par une auberge espagnole dans la salle des fêtes animée joyeusement par Bertrand et Marc.

Le dimanche 6 février, c'était la traditionnelle fête du patron du village : Saint Blaise. Les bravadeurs de Montfort, de Varages, le groupe folklorique de l'Alen de St Maximin et les villageois se sont rendus à l'église pour la messe célébrée par le Père Samuel Bernard. A la fin de l'office, la procession, avec en tête Saint Blaise porté par des volontaires, a entamé sa marche dans les rues du village, rythmée par les chants traditionnels, les danses du groupe folklorique de l'Alen et les tirs des bravadeurs. Un apéritif offert par la paroisse et l'OMA attendait tous les participants derrière l'église.

A 13H, un repas était servi à la salle des fêtes où chacun a apprécié le menu. A la fin du repas, les bravadeurs de Varages et de Montfort se sont prêtés au jeu dit de « l'échelle » qui les a emmenés en différents points du village, alors que dans le même temps se déroulaient un concours de boules à La Palud et un concours de contrée au bar « chez Dédé ».

A 18 H, un loto était organisé en association avec le club de La Cigale, l'Association des parents d'élève et l'OMA, au bénéfice de la classe verte des enfants avec de nombreux lots dont le premier était un voyage d'une semaine en Espagne. La salle des fêtes était comble et le loto a remporté un beau succès.



Foyer Rural



Le Samedi 12 Février 2011, le Foyer Rural de Montfort a tenu son Assemblée Générale extraordinaire en présence de Mr Eric Audibert, Maire de Montfort et de Mr Jean Louis Aléna, Conseiller Général.

Hélène Albiac a fait un tour d'horizon sur les différentes activités qui ont eu lieu depuis septembre 2010 :

- Participation à la journée intergénérationnelle organisée avec l'association des parents d'élèves de l'école de Montfort,
- Participation au Forum des Associations,
- Participation au Téléthon.



La parole a ensuite été donnée aux responsables des différents ateliers :

Alain Bellon pour les Bravadeurs,
Mauricette Van de Wattyne pour la peinture sur soie,
Jacqueline Rolfé et Josette Ferré pour l'informatique,
Céline Baroni pour la Danse Enfants,
Gilbert Isnard pour le Provençal,
Hélène Albiac pour la peinture et le dessin,

Guillaume Boléat responsable de la section Tennis de table ne pouvant ces prochains mois s'en occuper, nous faisons appel à toute personne qui serait intéressée pour reprendre le flambeau.

Calendrier des prochaines animations du Foyer Rural

- Les 11, 12 et 13 juin 2011 aura lieu une exposition de peinture (soie et toutes techniques) à la salle polyvalente
- Le 19 juin 2011 Gilbert Isnard fera une prestation en Provençal avec ses élèves, et Céline Baroni présentera le spectacle qu'elle aura préparé avec les enfants

APDMT



Comme les années précédentes, nous avons eu le plaisir de passer le réveillon du Nouvel An dans la salle des fêtes de Montfort sur Argens à l'initiative de l'Atelier de danses traditionnelles de Montfort et de l'APDMT, organisatrice de notre festival annuel **TRAD O'SUD**.

Merci aux nombreux musiciens et animateurs bénévoles qui ont donné à

cette belle nuitée une ambiance festive, les mets savoureux concoctés par nos invités nous ont chatouillé agréablement le palais. Bien sûr nous avons trinqué au champagne à minuit et terminé cette belle nuit de fête par la traditionnelle soupe à l'oignon.

Merci à la Mairie pour sa contribution à la réussite de ce réveillon.

Le coin du médecin

Allergie aux moustiques CHIKUNGUNYA et DENGUE

Moins connue est l'allergie aux piqûres de ces insectes, et pourtant elle existe. Ces manifestations sont surtout fréquentes dans les pays infectés de moustiques. On distingue :

Des réactions allergiques immédiates :

- Démangeaisons durant plusieurs jours,
- Papules avec œdème parfois important au visage,
- Des rares réactions anaphylactiques sont possibles telles que urticaire géant et bronchospasmes.

Des réactions allergiques retardées :

- Papules très fermes et très prurigineuses parfois hémorragiques, bulleuses ou nécrotiques,
- Aspect de prurigo avec démangeaisons très vives,
- Elevures rougeâtres surmontées de vésicules.

Ces réactions peuvent durer plusieurs jours voire quelques semaines. Heureusement ces phénomènes sont rares, comme c'est l'habitude sans réaction allergique, la triade : prurit, érythème et papule, disparaît en quelques heures.

Plus d'informations sur www.sante.gouv.fr



NB :
Les larves de moustiques se développent dans l'eau stagnante, pensez à repérer leurs « nids » et à les supprimer, en voici quelques exemples :
Les paraboles, climatisations, gouttières, seaux et récipients, piscines non entretenues, outils de jardins, déchets et poubelles, arbres creux, réserves d'eau, matériaux de construction, pneus, écuilles et abreuvoirs à animaux, plantes en pots, bâches, bâches, regards et ventilations de fosse septique...

Navettes express

Les autocars Bremond ont mis en place des navettes au départ du Luc à destination de la **gare TGV d'Aix en Provence et de l'aéroport de Marseille**. Ces navettes desservent aussi les localités de Flassans, Brignoles et Saint Maximin.

Des prix allant de 2.50 € à 11 € vous sont proposés mais aussi des carnets 6 voyages, des abonnements hebdomadaires ou mensuels à des tarifs réduits entre autres, auprès des points de vente suivants :

- La BOULANG

2 rue de vitry 83 170 BRIGNOLES 06 37 80 26 93

- La MAISON DE LA PRESSE

6 rue du Général De Gaulle 83 470 Saint Maximin 04 94 59 81 85

Vous pouvez également acheter vos titres combinés TRAIN+LER en gare d'Aix en Provence TGV ou sur www.voyages-sncf.com ou par téléphone au 0 821 202 203

Fiscalité

Lors de ses réunions du 2 décembre 2010 et du 2 février 2011, le Conseil Municipal a pris des mesures en matière de fiscalité locale.

- **Le taux de la TLE** (Taxe Locale d'Équipement) fixé à 3 % depuis 1981 a été porté à 5 %. Cette taxe grève les opérations de constructions et sert à financer les dépenses générales d'urbanisation de la commune. Elle est due sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments de toute nature.

En augmentant le taux de la TLE, la commune pourra financer de nouveaux équipements notamment en matière de réseau électrique.

- **Instauration de la PRE** (Participation pour Raccordement à l'Égout)

Cette taxe s'applique à toutes les constructions en zone d'assainissement collectif qui profitent de l'existence du réseau de tout à l'égout. Son objectif est de faire participer le propriétaire au financement du réseau existant au motif que l'existence de ce réseau lui fait faire l'économie de l'installation d'un ouvrage d'assainissement autonome. Elle vise à améliorer la collecte, le transport et le traitement des eaux usées domestiques. La PRE a été fixé à 3 000€. Elle sera due dès que le raccordement sera effectif. Parallèlement, le propriétaire doit toujours prendre en charge le coût des travaux de raccordement dont les services municipaux assurent la maîtrise d'œuvre.

- **Instauration de la PNRAS** (Participation pour Non Réalisation d'Aires de Stationnement)

Les difficultés de stationnement à Montfort sur Argens et la nécessité de construire de nouveaux parkings publics a conduit le Conseil Municipal à instaurer la PNRAS.

Elle est exigible dans les zones urbaines et à urbaniser pour tous les permis, autorisations d'urbanisme et changements de destination dès que les pétitionnaires sont dans l'impossibilité technique de réaliser le nombre de places de stationnement prévues au PLU.

Le nombre de places de stationnement par logement est fixé à deux et le montant de la PNRAS est de 5 000€ par place.

Le produit de cette participation est affecté à la réalisation de parcs de stationnement et sera restitué si la commune ne l'a pas affecté à cet objet dans un délai de 5 ans.

Par ailleurs, par souci d'équité, la commission communale des impôts directs a examiné, en collaboration avec les services fiscaux, les habitations classées en catégories 7 et 8 considérées comme des « ruines » afin de les classer dans la catégories correspondant à leur niveau de confort, 180 habitations ont été ainsi reclassées en catégorie 5 ou 6. Pour les contribuables concernés, cela va se traduire par une évaluation plus juste de leur base d'imposition.

Bon à savoir

BOURSE AU PERMIS

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous rencontrez des difficultés pour financer votre permis de conduire.

La Commune vous propose de vous aider à hauteur de 330 € en échange de 30 heures de démarche bénévole de soutien social ou humanitaire.

Venez retirer un dossier d'inscription à la mairie, une sélection des candidatures se fera en commission du CCAS

ZONE BLEUE

Chaque Montfortais dispose maintenant d'un disque de stationnement qu'il a reçu dans sa boîte aux lettres. Les personnes qui ne l'auraient pas encore, peuvent s'en procurer un en mairie.

Effective depuis le 15 mars dernier dans la Grand Rue, La zone bleue permet de stationner aux emplacements prévus pour une durée de 1 heure maximum.

La zone bleue s'applique du lundi au samedi de 9 h 00 à 18 h 00 .



CAMION DE PIZZA

« Pizza Robin »

vos nouvelle adresse pour commander

vos pizzas à emporter

tous les jeudis soirs

à la Palud.

La résidence des templiers

Le 18 octobre 2010, nous avons eu la joie et la fierté de fêter les 101 ans de Madame Geneviève MANTERO. L'ensemble de mon équipe est particulièrement fière de cet événement et très proche de cette résidente à la personnalité très attachante.

Arrivée depuis le 24 septembre 2008 dans notre établissement, nous avons eu le privilège de lui souhaiter ses 100 ans.

Pour la fête d'Halloween, Marion MOUTON et les enfants du centre aéré ont eu la gentillesse de passer à la maison de retraite. Ce jour là nous étions en compagnie de Marie-Anne, chanteuse faisant de régulières prestations pour nos protégés.

Résidents & enfants ont passé un fort agréable moment d'échange en chansons. Les jeunes ont été récompensés par des gâteaux distribués avant leur départ pour une nouvelle destination.

Nous saluons cette initiative et remercions tout particulièrement Marion qui n'oublie jamais de faire participer les résidents aux manifestations de la commune.

Danièle CHENEL CLAUSTRE

